

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D181115-05**

L'an deux mille dix-huit, le 15 novembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 novembre 2018

**Présents** : Bernard BRUNET, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Xavier CHOVIN (procuration à Alain TERRAIL), Alain JUVENTIN (procuration à Pierre LOUETTE), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX, Lucette NURIT (procuration à Olivier ROCHAS)

**Secrétaire de séance** : Claire LOROUE

**OBJET : Finances – Vote d'une subvention exceptionnelle**

Vu l'instruction budgétaire M14,  
Vu le budget 2018 de la commune,

Considérant que la commune a budgétisé une subvention exceptionnelle de 3493 euros pour le remboursement à l'association cantine d'une éplucheuse,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✓ décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3493 € à l'association Cantine scolaire,
- ✓ dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2018

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	17
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 16 novembre 2018

Le maire